

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi quatorze avril à dix-sept heures, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi à la Maison des Associations d'Aléria, sur convocation du Président, Jean-Claude Franceschi, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales.

Date de convocation : 10 avril 2025	Date d'affichage : 18/04/2025
-------------------------------------	-------------------------------

Membres en exercice : 40	Membres présents : 10
Procurations : 4	Nombre de votes : 13
Pour : 13	Contre : 0
Abstention : 1	

MEMBRES PRESENTS : ALESSANDRINI Anthony - ANGELI Paul - BUSSETTA Jean-Yves - CHEYNET Patrick - - GIULY Martin - LUCIANI Dominique - MARCHETTI Laurent - PAOLACCI Jean-Toussaint - PIETRI-FILIPPI Ghislaine - VANUCCI Bernard

MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES : ANTONETTI Jean-Marie (à BUSSETTA Jean-Yves) - MAURIZI Pancrace (à VANNUCCI Bernard) - PALMIERI Michel (à ANGELI Paul) - PIRAS Marie-Antoinette (à CHEYNET Patrick) -

MEMBRES ABSENTS : ANGELINI Colomba - BALDOVINI Anthony - BONIFACI Jean-François - BONY Sarah - CALENDINI Isabelle - CASTELLANI Jean-Charles - CHESSA Pascal - DOMPIETRINI Pierre-François - GIACOBETTI Xavier - GIUNGANTI Paul - GOZZI Dominique - GROSSI Christelle - LUIGGI Laure - MARIANI Marthe - MEDORI Séverin - NOIRAULT-ROSSI Patricia - ORSUCCI Christian - PAOLI Jean-François - PISTORESIS-RAMAZOTTI Jeanne - RICCIARDI-SAEZ Célia - ROSSI Pierre - SANTELLI Jean-Baptiste - TADDEI Laurence - VENTURINI Dominique - FRANCESCHI Jean-Claude CASANOVA André

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024

La présente séance du conseil communautaire fait suite à celle du 10 avril 2025 à l'occasion de laquelle il a été constaté qu'il n'y avait pas de quorum. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment aux dispositions de l'article L2121-17 « lorsque le quorum n'est pas atteint, le Conseil communautaire est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».

Vu l'article 205 de la loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Le président explique que le CFU est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable qui remplace à la fois le compte de gestion et le compte administratif, documents financiers votés par le conseil communautaire jusqu'en 2024.

Le Vice-Président, Anthony ALESSANDRINI, soumet aux membres du conseil communautaire le CFU, transmis par la trésorerie, qui vient en conformité avec les comptes de l'EPCI.

Après le départ de la salle du président en exercice, les conseillers sont invités à approuver le CFU 2024 dont les résultats globaux s'établissent comme suit :

	OPERATIONS EXERCICE 2024		RESULTAT EXERCICE 2024	RESULTAT CLOTURE 2024	AFFECTATION AU BP 2025
	MANDATS	TITRES			
FONCT	3 367 284,45	3 435 700,09	68 415,64	589 295,99	002
INV	2 370 139,05	2 190 740,14	-179 398,91	231 225,50	001

820 521,49

SOLDE RAR INV	-20 367,52
---------------	-------------------

800 153,97

RESTES A REALISER 2024	
DEPENSES INV	RECETTES INV
256 093,33	235 725,81

SOLDE RAR INV
-20 367,52

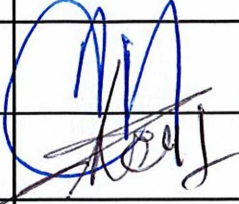
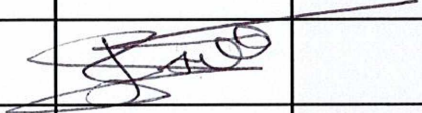
Le conseil communautaire,

Où l'exposé du président, après en avoir délibéré,

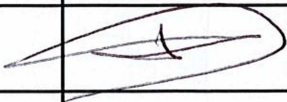
DECIDE

- **DE VOTER** le compte financier unique pour l'exercice 2024

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
ALESSANDRINI Anthony	X					
ANGELI Paul	X					
ANGELINI Colomba						
ANTONETTI Jean-Marie	X				BUSSETTA Jean-Yves	
BALDOVINI Antony						
BONIFACI Jean-François						
BONY Sarah						
BUSSETTA Jean-Yves	X					
CALENDINI Isabelle						
CASANOVA André						
CASTELLANI Jean-Charles						
CHESSA Pascal						
CHEYNET Patrick	X					
DOMPIETRINI Pierre-François						
FRANCESCHI Jean-Claude						
GIACOBETTI Xavier						
GIUGANTI Paul						
GIULY Martin	X					
GOZZI Dominique						

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
GROSSI Christelle						
LUCIANI Dominique	X					
LUIGGI Laure						
MARCHETTI Laurent	X					7
MARIANI Marthe						
MAURIZI Pancrace	X				Bernard MAURIZI	B. Maurizi
MEDORI Séverin						
NOIRAULT- ROSSI Patricia						
ORSUCCI Christian						
PALMIERI Michel	✓					
PAOLACCI Jean-Toussaint			X			
PAOLI Jean-François						
PIETRI-FILIPPI Ghislaine	X					
PIRAS Marie- Antoinette	X				CHEYNET P.	
PISTORESI- RAMAZZOTTI Jeanne						
RICCIARDI-SAEZ Célia						
ROSSI Pierre						

OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE <u>TITULAIRE</u> <u>POUVOIR</u>
SANTELLI Jean-Baptiste						
TADDEI Laurence						
VANNUCCI Bernard	☒			<i>B. Vanucci</i>		
VENTURINI Dominique						

NOMBRE DE VOTANTS : 13

POUR : 13

CONTRE :

NULS :

ABS : 1

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus,

Le Président,

Jean-Claude FRANCESCHI



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 07/04/2025

Comptable(s)

Ayant exercé au cours de la gestion

Mme Anita BIDL

du 01/01/2024

au 07/04/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

RIMANI Kamel (1031360319-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFIP DE LA HAUTE-CORSE, le 08/04/2025

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

BIDL Anita (1017877220-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A BORG, le 10/04/2025

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 14/04/2025 par l'organe délibérant.

FRANCESCHI Jean Claude (jfranceschi1-xt), PRESIDENT

A ALERIA, le 15/04/2025

Réception par le préfet : 18/04/2025

Accusé certifié exécutoire

02B-200015162-20250414-2025-02-BF

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

